



Inclusion des élèves



Composante
Institut National
Supérieur du
Professorat et
de l'Éducation

Présentation

Description

Contenus :

- Les notions d'éducabilité cognitive, de handicap, d'intégration et d'inclusion, d'accessibilité et de compensation.
- Les élèves à besoins éducatifs particuliers .
- Les projets individuels.
- La scolarisation des élèves en situation de handicap avec une analyse du dispositif inclusif (ULIS).
- Les partenaires concourant à la scolarisation inclusive et les modalités de travail partenarial (observer, analyser, élaborer, co-construire en équipe).
- Les élèves en situation de handicap (caractéristiques des élèves inscrits dans les troubles des fonctions cognitives, sensorielles et motrices, les élèves inscrits dans les troubles du spectre de l'autisme et première approche des adaptations possibles) .
- Les élèves hors handicap : les élèves en grande difficulté scolaire (caractéristiques et première approche des adaptations possibles) avec présentation du dispositif SEGPA et introduction à la particularité des élèves en REP-REP+, les élèves HPI, les élèves inscrits dans les troubles spécifiques du langage et des apprentissages, les élèves allophones.
- Les postures professionnelles adaptées.
- Les élèves en situation de décrochage scolaire et leur prise en charge au sein du collège et en dehors du collège La prise en compte du climat social de la classe pour gérer l'hétérogénéité des apprentissages.

Objectifs

Objectifs de formation :

(Établis en lien l'arrêté du 25 novembre 2020 qui fixe le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers).

- Sensibiliser les étudiants aux différentes formes des diversités observées dans un établissement scolaire du 2nd degré.
- Se familiariser avec les notions de besoins éducatifs particuliers (BEP), de handicap et différencier l'adaptation de la ségrégation, l'inclusion de l'intégration.



- Connaître les caractéristiques d'une situation de handicap, les orientations de la loi 2005 (changement de paradigme avec les notions de compensation et d'accessibilité), les principales modalités de scolarisation en milieu ordinaire (et les modalités de scolarisation dans les trois secteurs de l'enseignement spécialisé) et les grands principes pédagogiques liés à la notion d'éducabilité cognitive.
- Connaître les caractéristiques des quatre projets individuels (PPS, PPRE, PAI, PAP) et leurs modalités de mise en œuvre.
- Différencier les difficultés d'apprentissage, les difficultés scolaires et les grandes difficultés scolaires.
- Connaître les principaux dispositifs d'aide au collège et au lycée et les acteurs relatifs au domaine des difficultés scolaires, en particulier des difficultés d'apprentissage (soutien, groupes de besoin, pédagogie différenciée, accompagnement personnalisé, PPRE, SEGPA-EREA, dispositif relais, micro-lycée, PIDRE, dispositifs de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire).
- Identifier les facteurs agissant sur le climat social de la classe et mettre en œuvre les stratégies pédagogiques les plus adaptées

Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	12h
CM	Cours Magistral	6h